

Édition 2025

Les Trophées NSI

Participez au jury !



1

Présentation du concours

2

3

LES

Les Trophées NSI récompensent des projets informatiques réalisés par les élèves durant l'année scolaire dans le cadre de l'enseignement de spécialité « numérique et sciences informatiques » (NSI).

Les enjeux ? Valoriser la spécialité NSI pour donner envie aux jeunes et inciter les filles !

Les contenus produits par les lauréats constitueront une ressource mobilisable pour renforcer l'attractivité de la spécialité NSI, casser les idées reçues et faciliter la promotion de cette discipline pour les rentrées suivantes.

**TROPHÉES
NSI**

Édition 2025

4^{ème}

édition

31

territoires

6

prix décernés

**06/01
10h**

**Ouverture des
inscriptions**

**28/03
18h**

**Clôture des
candidatures**

**31/03 >
05/04**

**Instruction des
dossiers**

**07/04 >
09/05**

**Sélections
territoriales**

**12/05 >
06/06**

**Sélections
nationales**

**10/06
14h**

**Finale
nationale**

Les conditions de participation

Tous les élèves de première et de terminale en spécialité NSI peuvent participer à ce concours !

- Le projet doit être réalisé en équipe de 2 à 5 élèves maximum. Les équipes mixtes sont à privilégier, dans la mesure du possible.
- Les membres de l'équipe doivent étudier dans le même établissement scolaire et suivre le même programme au moment du dépôt.
- Le dossier de candidature est réalisé par les élèves et déposé par le professeur de NSI.

Les lycées éligibles

- Les lycées publics d'enseignement général.
- Les lycées d'enseignement privé sous contrat avec le ministère de l'Éducation nationale.
- Les lycées français à l'étranger, rattachés au réseau de l'AEFE.



Les projets acceptés

- Le projet réalisé doit respecter le programme de NSI. Un projet personnel n'est pas admis.
- Les langages autorisés : Python version 3 (ou supérieure), SQL, éventuellement un shell. Les langages web (HTML, CSS, Javascript) ne sont pas interdits, mais ils ne doivent pas constituer le cœur du projet.
- L'utilisation de Javascript côté serveur est hors programme. Les langages C / C++ ne sont pas autorisés.

[**Télécharger le règlement**](#)

Le projet doit refléter le programme de NSI et les compétences acquises en classe ! Le projet ne peut pas illustrer des connaissances acquises personnellement en dehors des cours.



Le dossier de candidature

Chaque équipe doit constituer un dossier de candidature avec les éléments listés ci-dessous :

- Un résumé du projet (500 caractères).
- Une description synthétique (4 pages).
- Une démonstration vidéo (5 minutes).
- Une image du projet (500 px x 500 px).
- Un dossier technique.
- Les autorisations signées d'utilisation de l'image et/ou de la voix et des œuvres pour chaque membre de l'équipe.

Ce concours s'engage dans une démarche de lutte contre le plagiat. Le dossier technique doit impérativement détailler la nature du code :

- **la création originale est explicite,**
- **l'exploitation de codes existants est clairement énoncée,**
- **les autrices ou les auteurs sont identifiés et mentionnés.**

Les élèves doivent préciser, avec transparence et clarté, l'usage éventuel de l'intelligence artificielle.

1

2

La sélection des projets

3

EN

Devenir membre du jury

Les membres des jurys territoriaux désignent les équipes lauréates dans chaque catégorie de prix. Seuls les lauréats territoriaux sont éligibles aux prix nationaux. Les membres des jurys nationaux désignent les lauréats nationaux pour les 6 prix.

Les profils recherchés :

- Professeurs de NSI.
- Formateurs/Formatrices d'informatique dans l'enseignement supérieur.
- Professionnels/Professionnelles du numérique.
- Étudiants/Étudiantes en cursus informatique.
- Chercheurs/Chercheuses en informatique.

Les missions

- Prendre connaissance de chaque dossier de candidature : résumé du projet, commentaire du professeur, présentation du projet, démonstration vidéo, dossier technique.
- Vérifier le fonctionnement du projet, la qualité et la structure du code, la documentation technique.
- Évaluer les projets selon la grille d'évaluation fournie.
- Participer à la réunion de délibération avec les autres membres du jury pour échanger sur les projets et sélectionner les lauréats.

Inscrivez-vous dès maintenant !

L'organisation des sélections

L'évaluation des projets se déroule en deux étapes :

1. **L'évaluation individuelle** : chaque membre du jury prend connaissance des projets qui lui sont attribués, les évalue directement sur la plateforme. Les évaluations ne sont pas communiquées aux autres membres du jury.

2. **La délibération** : les membres d'un même jury peuvent désormais prendre connaissance des évaluations des autres membres. La délibération a pour objectif d'échanger sur les différents projets, de partager les appréciations, et de nommer collectivement les projets lauréats.

Les modalités pratiques

Temps moyen par projet : 30 min

Assurez-vous de votre disponibilité durant toute la phase de sélection !

- Du 7 avril au 9 mai 2025 pour la sélection territoriale.
- Du 12 mai au 6 juin 2025 pour la sélection nationale.

Le nombre total de projets à évaluer sera communiqué début avril. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 28 mars 2025, 18h (heure de Paris).

L'évaluation et la délibération peuvent s'organiser à distance. Cette mission n'est pas rémunérée.

Les critères de sélection

Tous les projets seront évalués selon les critères suivants :

- **Des compétences techniques :**
 - le respect du programme de NSI,
 - la programmation et le développement,
 - l'algorithmique et structures de données,
 - la documentation technique.
- **Des compétences non techniques**
 - le travail en équipe,
 - l'analyse critique du projet,
 - le degré de créativité, d'innovation et d'originalité,
 - la présentation du projet.

Les prix

Les élèves concourent pour les mêmes prix, mais dans la catégorie relative à leur niveau scolaire. La répartition par prix est effectuée lors des sélections territoriales.

3 catégories de prix seront attribuées en 2025 :

- Prix thématique.
- Prix coup de cœur.
- Prix du meilleur projet.

Les élèves n'ont pas obligation de présenter un projet dans le thème de l'année !

Annnonce du thème :

Arts & Informatique

Édition 2025

Les dotations territoriales

Il n'y a pas de budget alloué par l'organisation du concours pour les lauréats territoriaux.

- Chaque territoire est libre de proposer des lots aux équipes sélectionnées pour la finale.
- Un diplôme est remis à tous les élèves lauréats.
- Une attestation de participation est transmise à tous les élèves ayant déposé un projet (sur demande, par email à info@trophees-nsi.fr).

Les dotations nationales

Des lots seront remis uniquement pour les lauréats nationaux et les lycées des lauréats.

- Une dotation d'une valeur de **500€** par équipe lauréate (environ 100€/élève pour une équipe de 5).
- Une dotation d'une valeur de **250€** pour l'établissement scolaire par équipe lauréate.

Les dotations sont expédiées par voie postale entre juillet et septembre 2025.



Édition 2025

Contactez-nous !

Par courriel à : info@trophees-nsi.fr

Le site officiel du concours : trophees-nsi.fr.

Suivez-nous :



AVEC LE SOUTIEN DE

